



La Gazette

NEWSLETTER N°54– Avril 2026

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE CGC La Mondiale

ÉDITO

Cap sur le printemps :

Plan d'entreprise,
feuilles de route par direction, accord intéressement 2026-2029 qui va être négocié,
Accord sénior et modalités de travail en fin de carrière
Accord GAPEC (gestion active prévisionnelle des emplois & compétences)
Impact de l'intelligence artificielle sur nos métiers

Les sujets sont nombreux, interpellent, inquiètent mais permettent à l'entreprise d'avancer, de se projeter.

Nous alertons en permanence ce besoin d'embarquer les collaborateurs, d'expliquer, de faire redescendre les informations auprès des managers et des collaborateurs,

Restez connecté,

**Osons la différence !
ENSEMBLE, on va plus loin !**

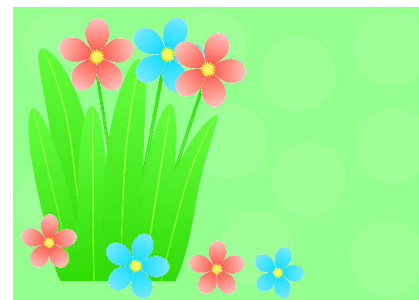


Cyril FRANCHES
délégué Syndical Central



Julie LUCAS
Déléguée Syndicale Centrale
Adjointe

FOCUS DE AVRIL



- Intéressement
- Commission métiers
- Retour sondage IA dans l'assurance

Rappel : Versement Intéressement

Vous avez la possibilité **jusqu'au lundi 4 mai** de :

- Demander le paiement sur votre bulletin de paie de mai 2026 ;
- Et/ou de placer sur votre Plan d'Épargne Entreprise (PEE) et/ou sur votre Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCOL).

Votre demande s'effectue uniquement en ligne sur l'application ou le site du teneur de compte **NATIXIS Interépargne**.

À défaut de réponse de votre part, l'intéressement sera placé automatiquement et sans possibilité de rétractation, sur le fonds monétaire du Plan d'Épargne Entreprise (PEE).

Le versement aux collaborateurs sera porté sur le bulletin de salaire de mai 2026 (donc imposable) ou investi sur le PEE/PERCO (non imposable).

Pas d'abondement lors du versement sur le PEE

Mais N'oubliez pas, vous avez un PERCO !!!

Règles d'abondement de l'employeur sur le PERCO :

L'Entreprise complète les versements volontaires des bénéficiaires par un abondement de 50% du montant des versements, limités à 500€/an.

Vous avez la possibilité d'affecter votre prime d'intéressement sur le PERCO dans la limite de 500€ et bénéficier ainsi de l'abondement de 50% soit 250€ Brut (PS de 9.7% à déduire)

Nota : tout versement supérieur à 500€ de votre intéressement sur le PERCO ne sera pas abondé.

Les possibilités de sortie avant la retraite sont très restrictives. (Cf Accord PERCO)



Commission métiers UES La Mondiale – Avril 2026



Gestion retraite collective :

Après plusieurs années marquées par des difficultés, la gestion des PERO est aujourd'hui revenue à un niveau satisfaisant. La migration des contrats Article 82 et 83 historiquement gérés sous 8X vers l'outil cible PTV se poursuit dans le cadre d'un plan étalé sur plusieurs années. Les contrats continuent d'exister, mais leur mode de gestion évolue, notamment avec la suppression du terme sur les régimes supplémentaires de retraite, ce qui modifie la logique de liquidation.

À venir, le développement d'outils de simulation en ligne sur les PERO, avec différentes options de rente et une vision consolidée des compartiments. À terme, cela pourrait constituer un véritable atout dans la relation client.

Les élus CFE CGC ont remonté que les nouveaux ILR des contrats collectifs sont incompréhensibles sans accompagnement

Résultats commerciaux :

La direction commerciale a présenté les résultats du 1er trimestre. Le chiffre d'affaires en léger retrait (-2%) par rapport à 2025. Cette baisse est présentée comme étant liée à des éléments techniques (projet RETI) et jugée rattrapable.

En épargne, la dynamique reste bonne, avec une collecte d'environ 200 M€, soit une progression proche de 10%. Les affaires standards et LMP sont également en hausse.

En revanche, la santé collective est en recul marqué (environ -20%), ce qui interroge sur l'adaptation de l'offre sur ce segment.

Transferts :

Bonne dynamique des transferts entrants les élus CFE CGC ont de nouveau alerté sur la hausse des transferts sortants. Ce phénomène est en grande partie lié à la contre-performance des fonds euros sur certains anciens contrats. Les marges de manœuvre pour défendre les contrats restent limitées, notamment en raison des contraintes techniques liées aux outils actuels (8X) et à l'impossibilité d'ajuster certains frais.

Commission métiers...suite



Outils, process et réalité terrain : un décalage persistant


Les élus CFE CGC ont mis en évidence un malaise qui reste très présent aussi bien chez les administratifs que chez les commerciaux autour des outils et des process. Les difficultés sont connues : complexité croissante, instabilité de certains outils, retours ponctuels à des procédures papier (notamment avec RETI), contraintes liées à la signature électronique (Universign), et empilement des process. Dans les faits, cela pèse directement sur le quotidien des équipes.

Les élus CFE CGC ont fait ressortir que les conditions de travail ne semblent pas réellement prises en compte comme une variable du modèle. Les discours portent sur les délais, les outils, les volumes ou la productivité, mais l'impact concret sur le travail réel reste peu abordé. Or, sur le terrain, les effets sont très visibles : temps administratif en hausse, difficulté à finaliser les signatures, déplacements supplémentaires liés à certaines procédures, notamment dans un contexte de hausse du prix de l'essence. Le ressenti est clair : on demande davantage de performance, dans un environnement qui, lui, reste contraint, voire se complexifie.

Les élus CFE CGC rappellent que la performance ne peut pas durablement reposer uniquement sur l'adaptation des salariés administratifs et du réseau commercial. Les élus CFE CGC demandent que les conditions de travail soient également pleinement intégrées dans la réflexion de la Direction

N'hésitez pas à lire l'intégralité des échanges des commissions métiers dans le RDG [Page d'accueil](#)

RETOUR SONDAGE : L'IA dans l'Assurance



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - AVR. 2026

L'IA dans le secteur de l'assurance : 1020 salariés témoignent.

CFE-CGC Assurance publie les résultats de son enquête inédite et lance cinq revendications concrètes pour encadrer l'IA par la négociation collective et la GEPP.

Paris, avril 2026. CFE-CGC Assurance publie aujourd'hui les résultats de son enquête nationale « L'IA et ses impacts », menée en mars-avril 2026 auprès de 1020 professionnels du secteur de l'assurance. Les données sont sans appel : les salariés utilisent l'intelligence artificielle massivement, mais sans formation suffisante, sans cadre protecteur et sans dialogue social structuré. Face à ce constat, la fédération formule cinq revendications prioritaires destinées aux employeurs et aux négociateurs de branche.

QUATRE CHIFFRES QUI IMPOSENT LE DÉBAT

<p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">68 %</p> <p>ne maîtrisent pas l'IA sans risques - et l'utilisent quand même</p>	<p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">62,6 %</p> <p>craignent des suppressions d'emplois dans leur domaine</p>
<p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">88,3 %</p> <p>veulent l'IA suivie régulièrement dans les instances sociales</p>	<p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">76,2 %</p> <p>anticipent une transformation profonde de leur métier</p>



[L'IA dans l'Assurance - Les résultats du sondage CFE CGC - CFE CGC La Mondiale](#)



Pourquoi nous rejoindre?

En rejoignant la CFE CGC, vous participerez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.

A la CFE CGC, nos militants et adhérents sont des professionnels comme vous, ils font les mêmes métiers que vous et rencontrent les mêmes difficultés que vous !

Avoir des élus CFE CGC dans votre entreprise est un geste de dialogue social constructif et d'avenir.

Vous avez envie de faire bouger votre entreprise ? Agissez aujourd'hui pour ne pas subir l'avenir !



CFE-CGC La Mondiale



Lamondialecfecgc.fr



@cfecgc_alm



Cyril Franches



cfecgc.lamondiale@yahoo.fr

Pour ADHERER, vous pouvez vous rapprocher de vos délégués syndicaux, ils pourront vous donner toutes les explications :

Cyril FRANCHES

Délégué Syndical Central CFE CGC LA MONDIALE (SNAPA)

Laure BERNARD

Déléguée Syndicale (SNCSA)

Christian AMBROSINO

Délégué Syndical (SNIA)

Karine THOUILLET

Déléguée Syndicale (SNAPA)

Stéphane OLLIVIER

Délégué Syndical (SNAPA)

Georges WAKNINE

Délégué Syndical (SNCSA)

Julie LUCAS

Déléguée Syndicale Centrale Adjointe (SNCSA)